

États financiers du

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Régime d'épargne-études offert par la Fondation Embark étudiant

États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime conservateur de choix Embark (le « Régime ») ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation Embark étudiant. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers ainsi que de superviser la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

La Fondation Embark étudiant, par l'entremise d'Embark étudiant corp., sa filiale en propriété exclusive qui administre le Régime, maintient des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, comprennent des montants établis à partir d'estimations et de jugements. Les méthodes comptables significatives, que la direction juge appropriées pour le Régime, sont décrites à la note 3 des états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant du Régime, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention du fiduciaire, des souscripteurs et des bénéficiaires du Régime. Son rapport suit.

Conseil d'administration
Mississauga (Ontario)

Le 24 mars 2026

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

États de la situation financière

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2025	2024
Actif		
Trésorerie	2 328 360 \$	4 269 793 \$
Placements (note 4)	808 369 647	833 348 133
Distributions à recevoir	2 560 330	2 691 860
Somme à recevoir d'un membre du même groupe (note 7)	2 127 291	2 213 261
Somme à recevoir pour la vente de placements	4 982	—
Souscriptions à recevoir	335 016	1 613 993
Autres montants à recevoir	874 964	381 696
Total des actifs	816 600 590 \$	844 518 736 \$
Passif		
Dette bancaire	87 640	1 317 159
Somme à verser à un membre du même groupe (note 7)	1 395 322	1 422 149
Rachats à payer	230 496	125 676
Somme à payer pour l'achat de placements	—	1 160 100
Charges à payer	181 611	106 888
Total des passifs	1 895 069 \$	4 131 972 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	814 705 521 \$	840 386 764 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par catégorie de parts		
Fin des études de l'étudiant Embark	2 523 178 \$	1 517 196 \$
Conservateur de choix Embark	812 182 343	838 869 568
	814 705 521 \$	840 386 764 \$
Parts en circulation par catégorie de parts (note 6)		
Fin des études de l'étudiant Embark	237 574	141 822
Conservateur de choix Embark	76 282 914	80 083 128
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par part		
Fin des études de l'étudiant Embark	10,62 \$	10,70 \$
Conservateur de choix Embark	10,65	10,47

Approuvé par le conseil d'administration de la Fondation Embark étudiant

« Rubina Salim Havlin » (Signed)

« Andrea Bolger » (Signed)

Rubina Salim Havlin, administratrice

Andrea Bolger, administratrice

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2025	2024
Revenus		
Revenus d'intérêts	20 846 717 \$	10 097 978 \$
Revenus de dividendes	3 154 002	1 812 590
Autres revenus	1 852 490	860 889
Gains nets réalisés sur les placements	10 556 555	3 862 564
Variation nette de la plus-value latente des placements	14 700 207	34 678 198
Total des revenus	51 109 971 \$	51 312 219 \$
Charges		
Frais de gestion (note7)	14 956 314	7 757 560
Remise au titre des frais de gestion (note 7)	(7 727 687)	(4 033 210)
Coûts de transaction	154 202	75 006
Frais du comité d'examen indépendant	12 710	13 117
Autres charges	16 810	5 042
Total des charges	7 412 349 \$	3 817 515 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	43 697 622 \$	47 494 704 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par catégorie de parts		
Fin des études de l'étudiant Embark	74 898 \$	2 033 \$
Conservateur de choix Embark	43 622 724	47 492 671
	43 697 622 \$	47 494 704 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation		
Fin des études de l'étudiant Embark	189 483	9 666
Conservateur de choix Embark	75 870 070	65 120 221
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par part		
Fin des études de l'étudiant Embark	0,40 \$	0,21 \$
Conservateur de choix Embark	0,57	0,73

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Total	Conservateur de choix Embark	Fin des études de l'étudiant Embark
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 1^{er} janvier 2025	840 386 764 \$	838 869 568 \$	1 517 196 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires provenant des activités d'exploitation	43 697 622 \$	43 622 724 \$	74 898 \$
Opérations sur parts rachetables			
Émission de parts rachetables	83 391 798	80 482 111	2 909 687
Rachat de parts rachetables	(152 770 663)	(150 792 060)	(1 978 603)
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	28 504 132	28 406 546	97 586
Augmentation (diminution) nette attribuable aux opérations sur parts rachetables	(40 874 733) \$	(41 903 403) \$	1 028 670 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Provenant du revenu net de placement	(13 198 418)	(13 163 161)	(35 257)
Provenant du montant net des gains en capital réalisés	(7 578 027) \$	(7 531 222) \$	(46 805) \$
Remise au titre des frais de gestion	(7 727 687) \$	(7 712 163) \$	(15 524) \$
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(28 504 132) \$	(28 406 546) \$	(97 586) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice	(25 681 243) \$	(26 687 225) \$	1 005 982 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 31 décembre 2025	814 705 521 \$	812 182 343 \$	2 523 178 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Total	Conservateur de choix Embark	Fin des études de l'étudiant Embark
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 1^{er} janvier 2024	10 834 \$	5 417 \$	5 417 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires provenant des activités d'exploitation	47 494 704 \$	47 492 671 \$	2 033 \$
Opérations sur parts rachetables			
Émission de parts rachetables	841 310 960	838 439 101	2 871 859
Rachat de parts rachetables	(48 429 734)	(47 067 621)	(1 362 113)
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	13 872 274	13 865 974	6 300
Augmentation nette attribuable aux opérations sur parts rachetables	806 753 500 \$	805 237 454 \$	1 516 046 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Provenant du revenu net de placement	(6 577 754)	(6 573 388)	(4 366)
Provenant du montant net des gains en capital réalisés	(3 261 310)	(3 260 255)	(1 055)
Remise au titre des frais de gestion	(4 033 210)	(4 032 331)	(879)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(13 872 274) \$	(13 865 974) \$	(6 300) \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice	840 375 930 \$	838 864 151 \$	1 511 779 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 31 décembre 2024	840 386 764 \$	838 869 568 \$	1 517 196 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Flux de trésorerie	2025	2024
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	43 697 622 \$	47 494 704 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain réalisé sur la vente de placements	(10 556 555)	(3 862 564)
Variation de la plus-value latente des placements	(14 700 207)	(34 678 198)
Achat de placements	(1 137 212 636)	(762 506 664)
Produit tiré de la vente de placements	1 187 447 884	725 794 076
Augmentation du montant à recevoir pour les placements vendus	(4 982)	—
Augmentation (diminution) de la somme à payer pour l'achat de placements	(1 160 100)	1 160 100
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir	131 530	(2 691 860)
Diminution (augmentation) de la somme à recevoir d'un membre du même groupe	85 970	(2 213 261)
Augmentation des autres montants à recevoir	(493 268)	(381 696)
Diminution (augmentation) de la somme à verser à un membre du même groupe	(26 827)	1 422 149
Augmentation des charges à payer	74 723	106 888
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	67 283 154 \$	(30 356 326) \$
Activités de financement		
Produit tiré de la vente de parts rachetables	84 670 775	81 602 184
Sommes versées pour le rachat de parts rachetables	(152 665 843)	(48 304 058)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(67 995 068) \$	33 298 126 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(711 914)	2 941 800
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 952 634	10 834
Trésorerie à la clôture de l'exercice*	2 240 720 \$	2 952 634 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Placements reçus dans le cadre du transfert des actifs du Régime	— \$	783 056 235 \$
Dividendes et intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	24 132 249	9 218 708
Intérêts payés**	16 810	5 042

*Le solde comprend la trésorerie et la dette bancaire.

**Compris dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

1 Renseignements généraux

Le Régime conservateur de choix Embark (le « Régime ») a été établi par la Fondation Embark étudiant (la « Fondation ») comme instrument d'épargne pour les études postsecondaires d'une personne désignée (le « bénéficiaire »). Le Régime a été enregistré auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») le 18 octobre 2023. Le bureau principal du Régime est situé au 50 Burnhamthorpe Road West, Mississauga (Ontario) Canada.

Embark étudiant corp. (le « gestionnaire »), filiale en propriété exclusive de la Fondation, assure la distribution et l'administration générale du Régime au nom de la Fondation. Le gestionnaire s'occupe de l'administration générale du Régime au nom de celui-ci, notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats avec des souscripteurs, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux régimes, aux résiliations, aux échéances et aux paiements d'aide aux études (« PAE ») et des fonctions administratives, comme la comptabilité, les rapports, la conformité, les affaires juridiques et les ressources humaines. Le Régime a commencé ses activités le 24 mai 2024.

Le fiduciaire du Régime est La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse. Le dépositaire du Régime est Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

Le Régime atteint ses objectifs de placement pour les souscripteurs en investissant les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et les bénéfices selon une approche d'investissement à long terme à profil évolutif qui cherche à faire correspondre l'âge des bénéficiaires et la date prévue du début de leurs études postsecondaires avec les catégories d'actifs et la composition des placements appropriées. Le gestionnaire des placements du Régime, BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO »), investit principalement dans une gamme diversifiée de fonds négociés en bourse (« FNB ») qui offrent une exposition aux titres à revenu fixe, au marché monétaire et aux titres de capitaux propres. BMO cherche à atteindre ses objectifs, le cas échéant, en investissant dans des FNB et dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Chaque catégorie de parts représente un groupe d'âge à profil évolutif (dit *glide path*). Lorsqu'un compte est ouvert, chaque bénéficiaire se voit émettre des parts d'une catégorie de parts en fonction de sa date de naissance. À mesure que le bénéficiaire vieillit, la répartition de l'actif cible pour chaque catégorie de parts sera modifiée au fil du temps, l'accent étant mis sur les investissements en actions au cours des premières années, puis sur une répartition plus prudente des placements au fil du temps axée sur les titres à revenu fixe. Lorsqu'une catégorie particulière de parts atteint la date d'échéance, elle est regroupée avec la catégorie Fin des études de l'étudiant Embark, dont la répartition de l'actif vise la préservation du capital. La composition réelle de l'actif de chaque catégorie de parts peut également varier en fonction de l'évolution de la valeur de marché des titres sous-jacents et sera rééquilibrée périodiquement afin de maintenir la composition cible de l'actif.

Au 31 décembre 2025, le Régime se composait de deux catégories de parts auxquelles chaque bénéficiaire est assigné en fonction de sa date de naissance : Conservateur de choix Embark et Fin des études de l'étudiant Embark.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Le 12 décembre 2023, les souscripteurs du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant et du Régime PremFlex (collectivement, les « Régimes résiliés ») ont voté en faveur de la liquidation et du transfert de leurs actifs dans le Régime ou le Régime conservateur de choix Embark (collectivement, les « Régimes Embark ») de la façon décrite dans la circulaire d'information sur le vote datée du 20 septembre 2023. Aux termes du vote, les souscripteurs du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant ont droit à une remise au titre des frais de gestion de 0,66 %, laquelle était en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025 et a pris fin le 1^{er} janvier 2026. Les souscripteurs du Régime PremFlex ont droit à une remise au titre des frais de gestion de 1,16 % à vie, et le remboursement des frais d'inscription et les primes de fidélité ont été annulés le 31 décembre 2023. Le transfert de tous les actifs, la résiliation des contrats relatifs aux régimes d'épargne-études et la création des conventions d'aide aux études par la fondation ont été achevés le 2 juillet 2024. La Fondation, étant habilitée à le faire, a modifié la convention de fiducie afin de permettre le transfert des actifs détenus au régime Embark approprié. Le transfert des actifs du Régime PremFlex et du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant vers le Régime a totalisé 783 056 236 \$. Voir la note 10 pour obtenir des renseignements détaillés.

Concernant le transfert de l'actif net vers le Régime :

- 1) les actifs du Régime PremFlex et du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant ont été transférés à leur juste valeur;
- 2) les composantes du capital et du revenu des souscripteurs qui ont été transférés au Régime comprennent les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et le revenu accumulé associés au Régime.

La publication des états financiers a été autorisée par le comité d'audit, des finances et d'investissement du conseil d'administration de la Fondation le 24 mars 2026.

2 Règles comptables

Les présents états financiers annuels ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Le Régime a appliqué les méthodes comptables uniformément aux fins de la préparation de ses états financiers.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

3 Méthodes comptables significatives

Le Régime a appliqué les méthodes comptables significatives décrites ci-après.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Régime devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif financier ou d'un passif financier sont ajoutés à la juste valeur ou en sont déduits lors de la comptabilisation initiale, sauf dans le cas des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Classement et évaluation ultérieure

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés et évalués ultérieurement en fonction du modèle économique utilisé par le Régime pour gérer les instruments et, dans le cas des actifs financiers, des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments financiers sont classés comme étant ultérieurement évalués :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »);
- à la JVRN.

Les instruments financiers détenus par le Régime comprennent des actifs et des passifs financiers, notamment la trésorerie, les placements (FNB de tiers), les distributions à recevoir, la somme à recevoir d'un membre du même groupe, la somme à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les autres montants à recevoir, la dette bancaire, la somme à verser à un membre du même groupe, les rachats à payer, la somme à payer pour l'achat de placements et les charges à payer. Les placements du Régime sont classés à la JVRN. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. L'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est présentée au montant des distributions, qui correspond à la valeur résiduelle des actifs du Régime, déduction faite de tous les passifs.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la JVRN lorsque la direction a déterminé que les actifs respectifs sont gérés et que la performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers à la JVRN sont évalués initialement et ultérieurement à la juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les états du résultat global.

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils s'inscrivent dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels et si les modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Les passifs financiers sont évalués au coût amorti, sauf s'ils sont classés comme étant à la JVRN. Après l'évaluation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers de cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti. Les revenus d'intérêts ou les charges d'intérêts liés à ces instruments financiers sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties ou entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'instrument financier à la valeur comptable brute de l'instrument financier.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.

Pour les FNB, le Régime utilise le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Régime détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Régime consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Constatation des revenus, coûts de transaction et charges

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution tirés des placements en titres à revenu fixe et des placements à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Régime, selon la comptabilité d'exercice. Les intérêts à recevoir sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les intérêts et dividendes à recevoir sont inclus dans les distributions à recevoir dans les états de la situation financière. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les coûts de transaction représentent les commissions de courtage et, lorsqu'ils sont engagés, ils sont immédiatement comptabilisés en résultat net à titre de charges.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Régime.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

Entrées/(sorties) de fonds par transfert

Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs d'autres régimes gérés par Embark étudiant corp. ou ceux d'un régime offert par un autre organisme peuvent transférer leur contrat au Régime. Inversement, les souscripteurs du Régime peuvent transférer leur contrat à un autre organisme. Les cotisations, les subventions gouvernementales et les transferts entrants ou sortants sont présentés à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Ces transferts sont présentés en tant qu'émission ou rachat de parts rachetables dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Remise au titre des frais de gestion

Le gestionnaire peut réduire les frais de gestion en fonction de la taille de l'investissement d'un porteur de parts ou de sa participation à un programme offert par le gestionnaire. Après la clôture de chaque trimestre, le montant de toute remise au titre des frais de gestion est distribué aux porteurs de parts admissibles par le Régime sous forme de réinvestissement dans des parts additionnelles de la série respective du Régime. La remise au titre des frais de gestion, s'il y a lieu, est incluse aux postes « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » et « Remise au titre des frais de gestion » dans les états de la situation financière et dans les états du résultat global de chaque catégorie de parts, respectivement, s'il y a lieu. Le gestionnaire peut réduire les frais de gestion ou y renoncer sans en aviser les porteurs de parts.

Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprend les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales ainsi que les revenus réalisés sur les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales. L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est classé comme passif, car un souscripteur a la possibilité de résilier son régime n'importe quand avant l'échéance. En cas de résiliation avant l'échéance, les cotisations du souscripteur lui sont remboursées et le revenu réalisé sur les cotisations du souscripteur lui est dû et payable à titre de paiement de revenu accumulé ou est payable à un établissement d'enseignement désigné. Les subventions gouvernementales sont remboursées au gouvernement et le revenu réalisé sur celles-ci, auquel le souscripteur a renoncé, doit être versé à un établissement d'enseignement désigné.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Les cotisations des souscripteurs sont constituées des dépôts des souscripteurs. Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs peuvent modifier le niveau de leurs cotisations.

Les subventions gouvernementales représentent les cotisations des gouvernements fédéral et provinciaux. Elles sont comptabilisées lors de la réception d'une cotisation admissible à un régime enregistré d'épargne-études par un souscripteur du Régime.

Le revenu accumulé comprend l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les PAE et les versements de revenus tirés des subventions aux bénéficiaires et aux institutions financières désignées viennent réduire le revenu accumulé.

Impôt

À l'heure actuelle, le revenu tiré des cotisations des souscripteurs n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avant l'échéance du régime. Les PAE versés aux candidats admissibles, constitués des subventions gouvernementales et de la totalité du revenu accumulé, sont inclus dans le revenu de ceux-ci aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les montants déposés par les souscripteurs ne peuvent être déduits par ces derniers à des fins fiscales, et ils ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés aux souscripteurs ou à leurs candidats désignés.

Ce Régime n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, ou que les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le Régime investit dans les FNB présentés dans l'inventaire du portefeuille, et a établi que ces placements constituent des entités structurées non consolidées. Les placements du Régime dans des entités structurées non consolidées sont comptabilisés à la JVRN. Les FNB sont domiciliés au Canada et inscrits à la cote de la Bourse de Toronto.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Normes et interprétations nouvelles et révisées publiées, mais non encore en vigueur

L'IASB a publié les nouvelles modifications de normes suivantes qui entreront en vigueur au cours d'exercices à venir :

- IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (en remplacement de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*) qui vise à améliorer la manière dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en particulier les informations comprises dans l'état du résultat net (1^{er} janvier 2027).
- Modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui visent à préciser le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (1^{er} janvier 2026).

Nous évaluons actuellement les répercussions de l'IFRS 18 et des modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 sur les états financiers consolidés. Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence significative.

4 Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement du Régime l'exposent à divers risques liés aux instruments financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le Régime n'effectue aucune transaction autrement qu'en dollars canadiens et n'est donc pas directement exposé à un risque de change significatif. La méthode globale de gestion des risques du Régime comprend des directives, des objectifs et des restrictions en matière de placement visant à atténuer le risque par une répartition des placements entre différents secteurs, catégories d'échéances et émetteurs. Le Régime a recours aux services d'un gestionnaire de portefeuille tiers et veille à ce que les placements soient conformes aux directives de placement établies et à la réglementation en valeurs mobilières et en fiscalité applicable. La responsabilité et les pouvoirs de surveillance incombent au conseil d'administration de la Fondation et à son comité d'audit, des finances et d'investissement. Il existe également un comité d'examen indépendant.

Risque de crédit

Le Régime est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Régime est exposé indirectement au risque de crédit dans la mesure où ses placements dans des FNB comportent des placements sous-jacents dans des titres de créance, des actions privilégiées et des dérivés.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des obligations liées à des passifs financiers. Les soldes des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales présentent un risque pour le Régime, car les souscripteurs peuvent annuler ou résilier leurs contrats en tout temps, entraînant le versement immédiat de l'intégralité des soldes des comptes aux souscripteurs ou au gouvernement. Le Régime est également exposé au risque lié aux échéances de contrats et à ses obligations relatives aux comptes de revenu accumulé. Par conséquent, le Régime investit ses actifs dans des placements qui se négocient sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Le Régime veille à conserver suffisamment de trésorerie pour maintenir des liquidités suffisantes.

Les PAE (revenu accumulé et cotisations gouvernementales) sont payés après que la documentation requise a été remise au gestionnaire. Le capital du souscripteur lui est restitué à l'échéance de la convention respective.

En cas d'annulation d'un contrat par un souscripteur, son capital et les subventions gouvernementales correspondantes sont exigibles sur demande. Le revenu tiré du capital des souscripteurs et des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement, soit au souscripteur, soit à un établissement d'enseignement désigné, selon le cas, et est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et autres passifs à l'état de la situation financière.

Tous les autres passifs du Régime sont exigibles dans un délai de trois mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration s'entend du risque que le Régime soit exposé à des pertes découlant d'un manque de diversification de ses placements, si une part importante de l'actif net du Régime est investie dans un seul émetteur, une seule contrepartie, un seul secteur d'activité, une seule région ou une seule catégorie d'actifs.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des placements.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Pourcentage des placements (%) au 31 décembre 2025	
	Conservateur de choix Embark	Fin des études
Titres à revenu fixe canadiens	73,8 %	50,6 %
FINB BMO obligations totales	52,8 %	— %
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	— %	5,2 %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	17,6 %	— %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	2,3 %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	0,7 %	40,3 %
FNB BMO obligations à très court terme	0,4 %	5,1 %
Titres du marché monétaire	3,9 %	37,9 %
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	3,9 %	37,9 %
Actions américaines	8,1 %	4,0 %
FINB BMO S&P 500	5,8 %	3,0 %
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	0,7 %	0,3 %
FNB BMO américain de dividendes	1,6 %	0,7 %
Actions canadiennes	8,6 %	3,9 %
FNB BMO canadien de dividendes	1,7 %	0,8 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	6,9 %	3,1 %
Actions internationales	5,2 %	3,6 %
FINB BMO MSCI EAFE	5,2 %	3,6 %
Équivalents de trésorerie	0,4 %	— %
Dépôts à terme RBC	0,4 %	— %
Total	100 %	100 %

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des placements, au 31 décembre 2024.

	Pourcentage des placements (%) au 31 décembre 2024	
	Conservateur de choix Embark	Fin des études
Titres à revenu fixe canadiens	75,1 %	49,2 %
FINB BMO obligations totales	49,3 %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	18,0 %	— %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	5,5 %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	2,3 %	39,1 %
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	— %	5,1 %
FNB BMO obligations à très court terme	— %	5,0 %
Titres du marché monétaire	4,4 %	39,0 %
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	4,4 %	39,0 %
Actions américaines	7,8 %	4,1 %
FINB BMO S&P 500	6,3 %	4,1 %
FNB BMO américain de dividendes	1,5 %	— %
Actions canadiennes	7,0 %	4,0 %
FNB BMO canadien de dividendes	1,4 %	— %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	5,6 %	4,0 %
Actions internationales	4,8 %	3,7 %
FINB BMO MSCI EAFE	4,8 %	3,7 %
Équivalents de trésorerie	0,9 %	— %
Dépôts à terme RBC	0,9 %	— %
Total	100 %	100 %

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Risque de marché

Les placements du Régime sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Suit une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture, le cas échéant. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des investissements d'un régime dans des instruments financiers porteurs d'intérêts, en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des titres portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen d'une diversification des placements effectués par les gestionnaires de portefeuille et fait l'objet d'une surveillance de la part du comité d'audit, des finances et d'investissement de la Fondation. Le Régime est exposé indirectement au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les FNB sous-jacents ont investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Au 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué ou augmenté de 25 points de base, en présumant qu'il y ait eu une variation parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Régime aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 9,7 M\$, soit environ 0,9 % du total du portefeuille de placements (10,5 M\$ au 31 décembre 2024, soit environ 1,3 % du total du portefeuille de placements).

b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Régime fluctue en raison des variations des taux de change. La valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle est touchée par les variations de la valeur de la monnaie fonctionnelle par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux autres monnaies, la valeur des investissements étrangers augmente. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des investissements étrangers diminue.

Au 31 décembre 2025, le Régime était exposé indirectement au risque de change, dans la mesure où les FNB sous-jacents avaient investi dans des instruments financiers qui étaient libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du FNB. Si le taux de change avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 5,1 M\$ (5,3 M\$ au 31 décembre 2024).

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

c) Autre risque de prix

Le Régime est exposé à l'autre risque de prix, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires qui sont négociés sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Régime sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant leurs cours futurs. Les cours de ces instruments varient principalement selon les fluctuations des taux d'intérêt, le risque de crédit, le taux de chômage en Amérique du Nord, les conditions économiques générales, le prix des produits de base et les bénéfices des sociétés. Le risque maximum associé aux instruments financiers détenus par le Régime correspond à leur juste valeur. Les gestionnaires de portefeuille gèrent ce risque en choisissant les titres selon les paramètres de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2025, si la juste valeur des FNB avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 40,4 M\$ (41,3 M\$ au 31 décembre 2024).

Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est représenté par l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Le capital du Régime peut varier d'un jour à l'autre puisque le Régime est continuellement assujéti à des cotisations et à des résiliations. Par ailleurs, les PAE et les paiements à l'échéance ont lieu à des moments précis de l'année. Le Régime n'est assujéti à aucune règle en matière de capital qui lui est imposée de l'extérieur. Dans sa gestion du risque lié au capital, le Régime vise à sauvegarder les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues et à générer des revenus sur ces montants afin de verser des PAE aux bénéficiaires admissibles. Le Régime s'efforce d'investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales reçues et les revenus réalisés dans des placements appropriés tout en maintenant des liquidités suffisantes pour acquitter les paiements à l'échéance, les PAE, les résiliations et les dépenses conformément à ses objectifs de placement et à ses politiques de gestion du risque décrits plus haut. La politique du Régime en matière de gestion de capital consiste :

- à surveiller le niveau quotidien des cotisations et des résiliations de contrats des souscripteurs par rapport aux actifs liquides et à ajuster en conséquence les montants investis;
- à surveiller le niveau des paiements à l'échéance et des PAE à venir selon les échéances, les demandes d'étudiants reçues et l'historique des taux d'admissibilité au paiement des bénéficiaires, puis à ajuster en conséquence le portefeuille de placements;
- à investir dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. La stratégie générale de gestion du risque lié au capital n'a fait l'objet d'aucun changement au cours de l'exercice.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

5 Évaluation de la juste valeur

Le Régime classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2	Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs du Régime évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Équivalents de trésorerie	— \$	3 450 000 \$	— \$	3 450 000 \$
Fonds négociés en bourse	804 919 647	—	—	804 919 647
Placements à la juste valeur	804 919 647 \$	3 450 000 \$	— \$	808 369 647 \$

31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Équivalents de trésorerie	— \$	5 850 000 \$	— \$	5 850 000 \$
Fonds négociés en bourse	827 498 133	—	—	827 498 133
Placements à la juste valeur	827 498 133 \$	5 850 000 \$	— \$	833 348 133 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

6 Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les variations des parts en circulation se présentaient comme suit :

Catégorie de parts	Nombre de parts à l'ouverture de l'exercice	Parts émises	Parts rachetées	Parts réinvesties	Nombre de parts à la clôture de l'exercice
Fin des études de l'étudiant					
Embark	141 822	271 431	(184 672)	8 993	237 574
Conservateur de choix Embark	80 083 128	7 931 330	(14 316 311)	2 584 767	76 282 914

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les variations des parts en circulation se présentaient comme suit :

Catégorie de parts	Nombre de parts à l'ouverture de l'exercice	Parts émises	Parts rachetées	Parts réinvesties	Nombre de parts à la clôture de l'exercice
Fin des études de l'étudiant					
Embark	—	268 977	(127 700)	545	141 822
Conservateur de choix Embark	—	83 332 558	(4 506 162)	1 256 732	80 083 128

Au cours de l'exercice, 62 391 unités de la catégorie Conservateur de choix Embark ont été rachetées pour un produit total de 668 986 \$, et un montant équivalent a été affecté à l'achat de 61 896 unités de la catégorie Fin des études de l'étudiant Embark conformément à la stratégie de placement du Régime. Les rachats et les souscriptions ont été effectués à la valeur liquidative respective des fonds à la date de transfert effective du 19 novembre 2025.

Ces transactions ont donné lieu à une réaffectation de l'actif net entre les fonds du Régime et n'ont pas eu d'incidence sur le total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Régime. Aucun profit ni aucune perte n'ont été comptabilisés relativement à ces transferts.

7 Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Régime des frais de gestion annuels. Ces frais peuvent augmenter ou diminuer, mais ne pourront excéder 1,99 % par an, plus les taxes applicables. Les frais de gestion sont établis en fonction de la valeur marchande totale du Régime et ils sont déduits avant l'attribution des revenus aux souscripteurs. Les frais de gestion facturés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont chiffrés à 14 956 314 \$ (7 757 560 \$ au 31 décembre 2024), soit 1,65 % (1,65 % au 31 décembre 2024), plus les taxes applicables. De plus, une remise au titre des frais de gestion de 7 727 687 \$ (4 033 210 \$ au 31 décembre 2024) a été inscrite dans les états du résultat global, comme il est indiqué à la note 3.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Au 31 décembre 2025, des frais de gestion de 1 363 977 \$ (1 387 650 \$ au 31 décembre 2024) à payer au gestionnaire sont inclus au poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » des états de la situation financière. Au 31 décembre 2025, une remise au titre des frais de gestion à recevoir de 1 969 245 \$ (2 069 340 \$ au 31 décembre 2024) est incluse au poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe ».

Le poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » comprend aussi un montant de 138 478 \$ (143 921 \$ au 31 décembre 2024) au titre des frais de gestion de placements de BMO devant lui être remboursé par le gestionnaire.

8 Placement dans des fonds sous-jacents

Le Régime investit dans FNB qui donnent accès au rendement d'indices boursiers, d'indices obligataires, d'instruments du marché monétaire ou d'un panier d'actifs et visent à reproduire le rendement qui s'appliquerait si le Régime avait acheté directement le panier d'actifs sous-jacent. Un placement dans un FNB est assujéti à tous les risques liés à un placement dans les titres qu'il détient. Le Régime peut aussi investir dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les placements du Régime dans ces FNB sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur de ces titres, telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille, le cas échéant, représente l'exposition maximale aux pertes à cette date. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, le Régime n'a pas fourni de soutien financier aux FNB sous-jacents et n'a pas l'intention d'accorder un soutien financier ou autre.

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Placements dans des entités structurées non consolidées

	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation dans l'actif du fonds sous-jacent	Nombre d'actions du fonds sous-jacent détenues par le Régime
Fonds sous-jacent au 31 décembre 2025			
FINB BMO obligations totales	Canada	3,49 %	30 903 611
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Canada	10,66 %	8 990 789
FINB BMO MSCI EAFE	Canada	0,37 %	1 498 105
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Canada	0,41 %	1 313 192
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Canada	2,26 %	1 251 301
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	Canada	0,57 %	648 216
FNB BMO canadien de dividendes	Canada	0,97 %	503 830
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Canada	0,15 %	472 323
FINB BMO S&P 500	Canada	0,22 %	453 959
FNB BMO américain de dividendes	Canada	1,90 %	261 824
FNB BMO obligations à très court terme	Canada	0,08 %	68 415
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Canada	0,12 %	57 046
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Canada	0,03 %	4 193

	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation dans l'actif du fonds sous-jacent	Nombre d'actions du fonds sous-jacent détenues par le Régime
Fonds sous-jacent au 31 décembre 2024			
FINB BMO obligations totales	Canada	4,28 %	29 420 504
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Canada	10,20 %	9 611 639
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Canada	6,00 %	3 134 176
FINB BMO MSCI EAFE	Canada	0,48 %	1 765 411
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Canada	0,49 %	1 405 015
FNB BMO obligations de sociétés à court terme	Canada	0,73 %	1 401 663
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	Canada	1,12 %	748 595
FINB BMO S&P 500	Canada	0,28 %	572 238
FNB BMO canadien de dividendes	Canada	1,03 %	519 856
FNB BMO américain de dividendes	Canada	2,05 %	272 677
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Canada	0,02 %	2 530
FNB BMO obligations à très court terme	Canada	— %	1 554

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

9 Sommaire du régime de bourses d'étude

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, les variations du régime de bourses d'études en ce qui a trait aux cotisations, aux subventions et au revenu accumulé se présentent comme suit :

	2025	2024
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice	840 386 764 \$	10 834 \$
Cotisations	65 006 672	27 047 402
Subventions	16 112 670	8 685 024
Retraits - Cotisations	(4 471 096)	(2 179 074)
Retraits - Paiements d'aide aux études	(1 204 939)	(64 309)
Retraits - Paiement de revenu accumulé	(2 438)	(876)
Retraits - Autres	(1 405 391)	(975 946)
Valeur des transferts entrants	4 968 425	787 413 268
Valeur des transferts sortants	(148 382 768)	(27 044 266)
Variation de la valeur de marché	43 697 622	47 494 704
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice	814 705 521 \$	840 386 764 \$

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

10 Transfert des actifs du Régime

Comme il est décrit à la note 1, le 2 juillet 2024, les Régimes Embark ont acquis la totalité de l'actif net et repris la totalité des passifs liés aux contrats actifs et échus des Régimes résiliés en échange de parts du Régime, en fonction de la valeur liquidative de la catégorie de parts à profil évolutif respective au 2 juillet 2024. Le transfert d'actifs a été réalisé en transférant l'actif net des Régimes résiliés contre des parts du régime Embark à la juste valeur marchande le 2 juillet 2024.

Les états financiers des Régimes Embark ne tiennent pas compte des résultats des Régimes résiliés avant la date du transfert d'actifs. Le régime Embark approprié a été déterminé en fonction du profil de risque des souscripteurs, les souscripteurs ayant une plus faible tolérance au risque ayant été affectés au Régime conservateur de choix Embark et les autres, au Régime étudiant Embark. La catégorie de parts Embark appropriée a été déterminée en fonction de l'âge du bénéficiaire et du délai correspondant jusqu'à ses études postsecondaires. Cette opération était une opération avec des parties liées étant donné que tous les Régimes ont été établis par la Fondation et administrés par le gestionnaire. La partie hors trésorerie du transfert d'actifs se compose de FNB qui ont été transférés à la juste valeur marchande dans le régime et la catégorie de parts Embark appropriés le 2 juillet 2024.

Régime résilié	Parts émises par le Régime	Actif transféré dans le Régime
Régime PremFlex	11 350 189	113 451 948 \$
Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant	66 989 904	669 604 288
	78 340 093	783 056 236 \$

RÉGIME CONSERVATEUR DE CHOIX EMBARK

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2025

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Nombre de parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% des placements
Équivalents de trésorerie				
Banque Royale du Canada, 2,15 %, 2 janv. 2026	3 450 000	3 450 000 \$	3 450 000 \$	0,42
		3 450 000 \$	3 450 000 \$	0,42
Fonds négociés en bourse				
FINB BMO obligations totales	30 903 611	418 322 214 \$	425 851 760 \$	52,26
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	8 990 789	134 797 295	141 515 019	17,37
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	1 313 192	40 350 897	55 692 473	6,84
FINB BMO S&P 500	453 959	38 669 227	46 698 762	5,73
FINB BMO MSCI EAFE	1 498 105	34 137 332	42 081 769	5,17
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	648 216	32 293 183	32 307 085	3,97
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	1 251 301	18 047 344	18 481 716	2,27
FNB BMO canadien de dividendes	503 830	11 382 293	13 779 751	1,69
FNB BMO américain de dividendes	261 824	11 962 206	13 101 673	1,61
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	472 323	6 836 576	6 631 415	0,81
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	57 046	5 247 153	5 293 869	0,65
FNB BMO obligations à très court terme	68 415	3 452 084	3 355 756	0,41
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	4 193	129 800	128 599	0,02
Total des fonds négociés en bourse		755 627 604 \$	804 919 647 \$	99 \$
Commissions de courtage intégrées		(86 360)		
Total des placements		758 991 244 \$	808 369 647 \$	99,22
Autres actifs moins les passifs			6 335 874 \$	0,78
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires			814 705 521 \$	100,00